Aix-en-Provence (13) : Wahid ne “l’a pas séquestrée, il a juste fermé la porte à clé”

10/04/2016 à 2h44

Ce n’est pas de sa faute, c’est celle de sa maladie, à Wahid Abidi. Laquelle pathologie, à l’en croire, prendrait les apparences suivantes : “*Quand j’m’énerve, j’me contrôle pas et j’deviens quelqu’un d’autre*“. Léger haussement de sourcils de la juge Emmanuelle De Rosa, qui préside l’audience correctionnelle d’Aix, avec cette question aussitôt décochée : “*Euh… vous connaissez le libre arbitre ? Parce que même en colère, vous pouvez décider de vous maîtriser, non ?*“

D’autant que l’expert pointe la “*personnalité paranoïaque*” du prévenu, mais ni maladie, ni troubles psychiatriques, chez ce jeune homme poursuivi pour des violences habituelles (elles auraient eu lieu entre juin 2015 et février 2016) en récidive, et une séquestration. Ce 26 février dernier, la compagne du prévenu alerte les policiers, à qui elle va relater des scènes de violence “*assez inquiétantes…*“, résume la juge qui maniera dans ce dossier l’art de l’euphémisme.

La Provence

Merci à **Julien271**